

**MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE**

**RECRUTEMENT D'INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
20, 21, ET 22 MARS 2013**

CONCOURS INTERNE

JEUDI 21 MARS 2013

**13h00 à 18h00
(Horaires métropole)**

2^{ème} EPREUVE : Durée 5 heures – Coefficient 3

« Composition, portant sur l'une des matières suivantes : droit public ou éducation et formation » (choix effectué lors de l'inscription – cf. convocation).

SUJETS :

1. Droit public :

Les démembrements de l'Etat

2. Éducation et formation :

Formation ou éducation ?